

Nom et coordonnées de l'école EMPU Les Lutins 1 rue Prince Noir Commune : 33114 LE BARP	PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE DEUXIEME TRIMESTRE Date :Mardi 03 Mars 2022
--	---

Présents

Présidente (directrice d'école) : Mme F. Mosbach, Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Ramus (excusée).

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
Mmes Mosbach, Mmes Bergeron Micaud, Roissé Mme Vignals absente (maladie)	Mme Sarrazin (Maire) Mme Mendoza (élue, ajointe aux Affaires Scolaires)	Mme Herriau(Paradiss- col'eyre) Mme Lidolff (FCPE) Mr Raynaud (FCPE)	Pas de DDEN nommé

Début du conseil d'école : 18h
PARCOURS DE L'ELEVE :

- RASED:

Le RASED est constitué d'une psychologue de l'éducation nationale, Mme Lacam , et d'une maîtresse spécialisée à dominante relationnelle Mme Foucher. Mme Lacam intervient sur le secteur de Marcheprime et de Le Barp, en observation des enfants à la demande de l'enseignant (dans ce cas, cette observation n'est pas soumise à l'accord des parents), équipe éducative, et équipe de suivi de scolarisation. Les familles ont la possibilité de la contacter. Mme Foucher intervient tous les vendredis matins prenant en charge les trois classes de petits et petits/ moyens à raison de 45 mn par classe. Elle pratique la méthode **Aucouturier** qui utilise le jeu spontané pour amener l'enfant à devenir « élève ». Elle peut également prendre en charge des petits groupes d'élèves qui auraient besoin d'une attention particulière.

- APC

L'aide pédagogique complémentaire proposée aux enfants en difficulté se déroule les lundis et jeudis de 16h00 à 16h45 pour des groupes de 3 ou 4 enfants. Cette aide est proposée aux enfants de Moyenne et Grande Section. Menée par les enseignantes, les séances sont centrées sur la maîtrise de la langue conformément aux prérogatives ministérielles. Mme Mosbach précise que les APC ne se substituent pas aux soins (ex : orthophonie) dont peuvent avoir besoin les enfants.

- AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap)

Les AESH sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. Deux AESH sont présentes dans l'école. Mme mosbach rappelle à la mairie qu'une famille souhaite bénéficier de l'aide d'une AESH sur le temps restauration l'année prochaine. Mme Sarrazin répond ne pas avoir eu d'information à ce sujet et que les budgets seront votés très prochainement. Mme Sarrazin demande qui gère le recrutement des AESH. Mme Mosbach répond que c'est le PIAL (Pôle Inclusifs d'Accompagnement Localisés). Elle précise qu'il se situe dans le collège de Marcheprime pour notre secteur.

PROJETS ET VIE DE L'ECOLE :

- Liaison GS/CP

Mme Micaud précise que les échanges avec les enseignantes de CP ont porté sur l'harmonisation des pratiques mathématiques (maternelle/CP/CE1). Dans le cadre de la formation densifiée en Mathématiques dont ont bénéficié toutes les écoles de la commune de Le Barp, les enseignantes des CP, CE1 et maternelle ont fait des observations croisées dans les classes des unes et des autres.

Mme Micaud précise que les enseignantes des deux écoles se rencontrent aussi lors de conseils de cycle, lors desquels les résultats des évaluations nationales des CP sont analysés.

Concernant les échanges entre élèves de GS et CP, sont prévues cette année :

- des olympiades sportives,
- des échanges entre les classes (les élèves de CP viennent à la maternelle pratiquer des arts visuels et des petits groupes de GS vont dans les classes de CP assister à des séances de lecture),

- une visite de l'école élémentaire en fin d'année avec repas au self.

Mme Sarrazin précise que les animateurs de l'APS planifient également des visites pour découvrir l'école Michel Ballion et que notamment l'APS du périscolaire du vendredi aura lieu pendant 90 minutes sur le site de Michel Ballion. M. Raynaud remercie la mairie pour cette initiative.

- Projet d'école 2020-2024

Le nouveau projet s'appuie sur 3 axes :

1) Réaffirmer la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de tous les élèves. Pour cela, les enseignantes utiliseront entre autre la méthode Narramus qu'elles mettent déjà en pratique. Cette méthode décortique une histoire dans le détail pour que les élèves s'en approprient le lexique et la syntaxe de manière à pouvoir raconter seul l'histoire à la maison (deux histoires sont étudiées par an et par niveau).

2) L'utilisation du jeu spontané à l'école maternelle afin de favoriser la socialisation du jeune enfant

Ici la méthode Aucouturier prend tout son sens.

3) Le parcours de l'élève : PEAC (mini-concerts, expositions, contes étudiés, ...) et la liaison GS-CP

- Mini-concerts

L'équipe enseignante a fait venir des spectacles vivants à l'école, financés par le budget mairie : le 6 Décembre 2021 « les pieds dans l'eau glacée » de la compagnie du même nom, et le 21 Mars 2022 un spectacle mêlant marionnettes géantes et reproductions d'oeuvres d'art (Mondrian, Matisse...) par la Cie de Théâtre Billenbois.

La période de Covid a engendré des mesures sanitaires particulières reportant sans cesse les représentations de l'ONBA. Mais enfin l'ensemble de l'école va retourner aux mini-concerts : le 5 avril 2022 (classes 1,2,5) pour « La véritable histoire du chaperon rouge » au rocher de palmer à Cenon, et le 16 Mai 2022 (classes 3 et 4) pour « Le carnaval des animaux » de Camille Saint Saëns également au rocher de palmer à Cenon.

-Projet GS : venue d'un illustrateur en classe

L'illustrateur Antoine Guillopé interviendra le 11 Mars 2022 dans les les classes 3 et 4 de grande section. Ce projet s'inscrit dans le cadre du salon de la littérature de jeunesse d'Arcachon. Les élèves ont étudié les livres de Monsieur Guillopé, analysé son travail sur le noir et le blanc et l'utilisation du calque pour mieux les reproduire.

- Projets collaboratifs avec APS

- **Une journée déguisée** aura lieu le lundi 14/03. Enfants, animateurs, ATSEM et enseignants se réuniront dans la cour pour partager un moment d'échange et de convivialité en musique. Les parents sont invités à participer en déguisant les enfants et en faisant quelques crêpes.
- **Messages clairs** : Ce projet commun est prévu du à toutes les écoles de la commune est à l'initiative des animateurs de l'APS. Toutes les classes de maternelle y participent. L'objectif est de coopérer pour apprendre à identifier, écouter et exprimer ses émotions et sentiments.
- **Kermesse** Mme Mosbach fait part de la décision du conseil des maîtres : les enseignantes propose une fête de l'école sans la présence des parents sur le temps scolaire avec différentes animations (jeux en bois , petit goûter, danse ou présentation de numéros) comme l'année passée. Elle rappelle que les modalités de la kermesse qu'ils ont connus jusqu'en 2019, demande une organisation très lourde et un vrai engagement des parents pour tenir les stands, démarcher les commerçants pour la tombola, aider le comité des fêtes à tenir le stand restauration/buvette, mettre en place tables, bancs puis aider au rangement. C'est cet engagement des familles qui faisait de plus en plus défaut ces dernières années. M Raynaud (FCPE) répond que les parents sont déçus de ne plus pouvoir aider à organiser cette kermesse qui réunit toute la communauté éducative autour d'un évènement festif. Il regrette de constater que la génération actuelle d'enfants de grande section n'aura pas connu la kermesse à cause de la crise sanitaire. Les parents souhaiteraient une ouverture de l'école aux familles : une formule « Portes ouvertes » sans spectacle des enfants organisé par les enseignantes mais des stands de jeux, tombola, vente de pâtisseries... Mme Mosbach entend le point de vue des parents d'élèves ,et s'accorde avec eux sur l'importance du lien familles-école qui ne doit pas être fragilisé. Elle demande aux parents d'élèves de réfléchir à d'autres modalités de kermesse et de soumettre leurs propositions au conseil des maîtres rapidement.

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

- Sécurité

Dans le cadre du PPMS, un **exercice confinement** risques majeurs a été réalisé le 26/11/22 (confinement cantine). Mme Mosbach fait lecture du bilan : exercice programmé, alarme faiblement entendue dans les salles de classe 4-5-6-7(numérotation mairie) , sources d'énergie (fictivement) coupées.

Le **2ème exercice incendie** aura lieu prochainement. La date n'est pas divulguée car l'exercice se fera de manière inopinée.

Suite à l'exercice du Raid Mr Bardet (adjoint sécurité) a sensibilisé Mme Mosbach à la difficulté de s'échapper sans être vu en cas d'intrusion. Mr Peyronnet de l'équipe Mobile de Sécurité de la DSDEN est venu sur site pour voir les aménagements qu'il est possible d'envisager.

- Restauration scolaire

Question FCPE: les enfants du 2^{ème} service ont-ils assez de temps pour manger ? Certains enfants ne mangeraient pas leur dessert faute de temps et d'autres auraient un long temps d'attente devant le réfectoire.

Mme Mendoza répond que les deux services disposent chacun de 40 mn pour manger : premier service de 12h00 à 12h35 et le deuxième de 12h40 à 13h20. Les enfants se lavent les mains avant l'horaire et sortent tous en même temps de table.

Mme Mendoza assure que les temps de repas sont respectés et informe les parents qu'une visite pour observer ces temps de restauration est déjà planifiée.

- Travaux

Mme Mosbach rappelle qu'elle envoie régulièrement une liste de travaux à Mme Péral qui se charge de la communiquer aux services techniques. Mme Mosbach déclare n'avoir toujours pas de retour des travaux effectués dans l'école. Mr Laborde (DST) rencontré ce jour s'engage à la rencontrer quand il est présent dans les locaux pour pouvoir faire ensemble un bilan des travaux effectués.

Mr Raynaud explique qu'il existe un logiciel qui permet de lister et suivre les travaux rendant accessible le suivi à tous les intervenants.

Mme Herriau demande si le grillage dans la cour a été réparé. Mme Roissé signale que cette réparation n'a pas été effectuée.

Mme Micaud ajoute que l'état du sol des toilettes du milieu (WC 3 enfants) nécessite une réparation d'urgence car les carreaux cassés au sol présentent des arêtes coupantes.

Mme Mosbach demande s'il est possible de fixer les rideaux du dortoir (extension n°2) au mur par un système de pressions ou velcro, pour une obscurité plus complète.

M. Raynaud demande si le portillon en bois près de l'APS va être réparé. Mme Mendoza répond qu'il va être enlevé.

Mme Herriau demande s'il est possible qu'un deuxième panneau d'affichage soit installé dans le coin de la rue de la Forêt et de la rue Jappeloup afin que les parents des classes 2 ;3 ; 4 et 5 qui ne passent pas par le portail principal puissent avoir les informations plus facilement. Mme Sarrazin précise qu'une telle installation est prévue.

- Informatique

Mme Mosbach renouvelle le souhait de l'équipe enseignante d'avoir accès à internet dans toutes les classes.

Mme Sarrazin rappelle qu'un audit est en cours concernant l'équipement informatique de la commune et qu'une demande de subvention a été envoyée.

- Budget

Mme Mosbach souhaiterait connaître le budget alloué par enfant pour l'année 2022 et demande s'il prendra en compte la 5^{ème} classe ouverte à la rentrée 2021. Mme Sarrazin répond que le budget sera voté le 17 Mars .et que Mme Mosbach en sera informée. Mme Sarrazin annonce aussi l'arrivée de Céline Barrateau, la nouvelle responsable financière qui vient d'être recrutée.

- Rentrée 2022

Mme Mosbach précise que les effectifs prévisionnels du 8 Octobre 2021 pour la rentrée 2022, sont de 121 enfants pour 5 classes répartis ainsi :

- 36 PS prévus
- 47 MS
- 38 GS

Les inscriptions Mairie se déroulent du 7 au 18 mars. Les familles devront ensuite procéder à l'admission de leur enfant à l'école sur rendez-vous entre le 9 et le 20 mai.

Mme Sarrazin informe les membres du Conseil d'école qu'un nouveau directeur du PEEJ est en place depuis le 15/02. Il s'agit de Mr Vincent Basset. Il aura en charge entre autre, de revoir la carte scolaire.

M. Raynaud rappelle à la mairie que les parents d'élèves et les directeurs d'école doivent y être associés.

Secrétaires de séance : Mme Bergeron (EN), Mme Herriau (parent Paradisscoleyre)

Fin du conseil d'école : 20h10

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 21 Juin 2022 à 18 h.

Fait à Le Barp, le 17 mars 2022

La Directrice

Les Secrétaires de séance